Programme de Formation

CACES® R482 - Engins de chantier - Recyclage

Description

Renouvellement du CACES® R482 en 2 jours, conforme à la recommandation CNAM.

Points Forts

Renouvellement du CACES® R482 en 2 jours, conforme à la recommandation CNAM.

Public visé

- Conducteurs titulaires d'un CACES® R372m ou R482 devant renouveler leur certificat (validité 10 ans)

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Actualiser ses connaissances réglementaires et ses bonnes pratiques de conduite
- Conduire un engin de chantier en sécurité
- Renouveler son CACES® R482 dans la ou les catégories visées

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Description

- **Formation théorique (3 h 30)**
 - Rappels réglementaires et responsabilités
 - Principes de prévention et règles d'utilisation
 - Risques liés à l'environnement et travail à proximité des réseaux
 - Signalisation
- **Formation pratique (3 h 30)**
 - Prise de poste : contrôle visuel de l'engin et vérification des dispositifs de sécurité
 - Conduite et circulation sur différents sols, en pente, en virage, en marche avant et arrière
 - Manœuvres avec souplesse et précision
 - Chargement et déchargement sur porte-engins
 - Entretien de premier niveau, contrôle des niveaux
 - Opérations de fin de poste et compte rendu d'activité
- **Tests CACES® théorique et pratique (7 h)**

Prérequis

- Être âgé de 18 ans minimum
- Avoir un avis favorable de la médecine du travail (aptitude médicale)
- Maîtriser les savoirs de base : lecture, écriture, calcul
- Se munir de ses équipements de protection individuelle (EPI) : chaussures de sécurité, gilet haute visibilité, gants
- Être titulaire d'un CACES® R372m / R482 et pratiquer régulièrement la conduite de la catégorie

visée

Modalités pédagogiques

- Alternance théorie / pratique
- Mises en situation de conduite réelles
- Analyse de cas d'accidents (sources CRAM / INRS)
- Entraînement aux épreuves du CACES®

Moyens et supports pédagogiques

- Support de cours individuel remis à chaque participant
- Exposés participatifs illustrés (projection, photos, vidéos, retours d'accidents)
- Exercices pratiques sur engins et terrain d'évolution adaptés
- Formation 100 % présentiel, dispensée par un formateur-testeur certifié

Modalités d'évaluation et de suivi

- **Positionnement en amont**
 - Questionnaire de positionnement et vérification des prérequis (aptitude médicale, EPI)
- **Pendant la formation**
 - Feuilles d'émargement par demi-journée
 - Exercices pratiques suivis par le formateur
- **Fin de formation**
 - Épreuves théorique et pratique selon la recommandation CNAM, réalisées par un testeur certifié
 - Réussite : note minimale de 70/100 à chacune des deux épreuves
 - En cas d'échec partiel : bénéfice de la partie réussie conservé 12 mois (seule la partie échouée est à repasser, après formation adaptée, auprès du même organisme)
 - Délivrance du CACES® par catégorie et d'une attestation individuelle de fin de formation
 - Le CACES® permet à l'employeur de délivrer l'autorisation de conduite
- **Satisfaction**
 - Questionnaire de satisfaction à chaud en fin de formation
 - Questionnaire de satisfaction à froid à J+60